



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 juin 2020

Le Conseil Municipal réuni le 25 juin 2020 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Taux d'imposition 2020 : les taux 2019 sont reconduits comme suit :
 - taxe foncière bâti : 7.72 %
 - taxe foncière non bâti : 27.84 %

- Vote du budget 2020 : le budget 2020 est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 307 301.62 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 1 240 440.79 €.
Les principaux travaux inscrits au budget, sont les suivants :
 - Poursuite et fin des travaux de la Maison des associations
 - Acquisition de divers matériels (tables-chaises pour la maison des associations, matériel informatique, sécateur électrique ...)
 - Travaux de bâtiments communaux (réfections de toitures, aménagement d'une cuisine ...)
 - Plantations de diverses essences en remplacement des peupliers
 - Acquisitions de terrains au lieu-dit « Les bons enfants »
 - Implantation d'une station carburant.

- Le conseil municipal décide la vente du lot n°11 du lotissement communal « Les Bons Enfants » à Mr Bernard RAYMOND.